
[Le musée des musées](#)

Temps de lecture

4 minutes

- Publié le 19/01/2023 - 11:42 Mis à jour le 19/01/2023 - 11:42

Le Centre de conservation et de restauration des musées de la Métropole Rouen Normandie verra le jour en fin d'année 2025.

Les musées de la Métropole Rouen Normandie conservent environ 1 million d'objets, documents et œuvres d'art appartenant au patrimoine commun. Une partie seulement de ces éléments est en exposition. Les musées stockent ainsi par leurs propres moyens de nombreuses collections en réserve. Actuellement dispersés dans plusieurs locaux, ces objets nécessitent pourtant des conditions de conservation adaptées en termes de température, d'humidité... Dès la fin de l'année 2025, ils seront regroupés en un même lieu : le Centre de Conservation et de Restauration. Situé à Déville-lès-Rouen, sur un parc d'activités en cours de réhabilitation par la Métropole Rouen Normandie, ce lieu deviendra d'ici peu un lieu à la fois de stockage, de classement et de

restauration pour les nombreux et précieux objets des musées.

Pour Nicolas Mayer-Rossignol, Président de la Métropole Rouen Normandie et Laurence Renou, Vice-Présidente en charge de la Culture : « *Les collections de nos musées sont une richesse inestimable, témoins du temps, de l'art, des sciences qui font notre humanité. Il est de notre devoir de mettre tout en œuvre pour les préserver et assurer leur transmission aux générations futures. Ce nouveau centre de Conservation et de Restauration est un projet ambitieux, et tellement nécessaire !* »

Ce grand projet de Centre de Conservation et de Restauration, d'une enveloppe de 7,6 millions d'euros HT (dont des subventions de l'État à hauteur de 1,5 millions d'euros, de la Région Normandie à hauteur de 3,54 millions d'euros et du Département 76 à hauteur de 80 484€), de la région et du CG76), a débuté en 2017 avec la recherche d'un lieu adéquat remplissant notamment les enjeux environnementaux et financiers. Le choix de la Métropole s'est porté en 2022 sur un ancien site d'entreprise à Déville-lès-Rouen, permettant de requalifier un lieu plutôt que d'investir dans une construction neuve. Les bureaux et ateliers, construits à partir de 1946, ont abrité notamment les ateliers de TRT, de Paris-Normandie et Asteel. Une partie des bâtiments abritent aujourd'hui Seine Créapolis, un pôle scientifique, économique et culturel majeur.

Près de 490 000 items seront transférés à Déville d'ici début 2026. Déjà, près de 10% y sont déjà arrivés. Il s'agit là du déménagement le plus vaste qu'aient connu les musées de la Métropole. Histoire naturelle, sciences et techniques, ethnologie, collections antiques, du Moyen Âge et de la Renaissance, ainsi que les machines textile, tableaux de grands formats... La diversité des œuvres est infinie.

Un projet sobre et respectueux de l'environnement

Exigeant sur ses conditions de conservation, le projet est pourtant d'une grande sobriété énergétique. Un travail de réflexion a abouti à définir le niveau de contrôle climatique nécessaire selon les différentes collections pour en réduire l'impact environnemental : les objets les plus fragiles bénéficieront de plages climatiques élargies, et plus de la moitié des zones de stockage ont pu être dépourvues de traitement de l'air. En limitant le recours à un système climatique pour les collections les plus fragiles, la Métropole s'engage concrètement pour réduire l'empreinte écologique des musées. Ainsi, 51 % des surfaces de réserves des musées ne seront pas traitées climatiquement. Afin de garantir la sécurité des œuvres conservées, le lieu atteint un niveau optimal de sûreté et de sécurité (vidéosurveillance, accès par badges, PC sécurité, alarmes).

De plus, les travaux vont au-delà de la réglementation sur l'isolation, l'étanchéité à l'air et intègre une ventilation à double flux. Enfin, matériaux recyclés et énergie verte ont été déployés : l'isolation est en matériaux recyclés pour les verticales, et le bâtiment sera équipé de panneaux photovoltaïques en autoconsommation.

Un lieu de conservation optimal et vivant

Une partie des locaux est d'ores et déjà aménagée pour recevoir les collections les moins fragiles des musées (œuvres en pierre, machines industrielles, etc.). Ces zones ne nécessitent en effet pas de contrôle du climat. Un espace de stockage du mobilier muséographique (vitrines, socles pour les œuvres...) commun à l'ensemble des onze musées métropolitains est également aménagé. Ces réserves ne seront pas qu'un lieu de stockage. 270 m² sont dédiés à la gestion, à l'étude, la prise de vue et la restauration des collections. Une zone de chargement, une zone d'acclimatation, un atelier de restauration, un laboratoire photographique et trois espaces de travail sur les collections accueilleront dans des conditions optimales les professionnels des musées, de musées partenaires et des chercheurs.

